

RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DE L'ADIE
EN CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Virginie Logrand
Communic'passion

2017

RETOUR
SUR UNE ANNÉE
D'ACTION
POUR L'EMPLOI



LES 3 MISSIONS DE L'ADIE

Ces missions traduisent les valeurs de l'Adie, fondées sur la confiance dans les capacités de chacun et le droit fondamental d'entreprendre.

FINANCER

les créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les demandeurs d'emploi et les allocataires des minima sociaux.

ACCOMPAGNER

les créateurs d'entreprise avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité et le développement.

CONTRIBUER

à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit, de la création d'entreprises et de l'insertion vers l'emploi.

L'ADIE CENTRE – VAL-DE-LOIRE EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2017



1 004
personnes sensibilisées



430
Personnes accompagnées



411
Personnes financées



121
Maintiens ou retours à l'emploi



173
créations d'entreprises



117
développements d'entreprises



114
Prêts d'honneur



46
assurances



98%
taux de remboursement



76% Taux de pérennité



63% Taux de pérennité

1 € investi en microcrédit professionnel de l'Adie rapporte **2,38 €** à la collectivité

2 000 € Coût moyen / personne accompagnée

AGIR POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'Adie soutient la création d'entreprise et l'emploi salarié des personnes en difficulté d'insertion professionnelle

L'Adie dans le Centre – Val-de-Loire reste fidèle à son public cible. Les **femmes** représentent **36%** des chefs d'entreprise financés en 2017. **42%** des créateurs soutenus font partie des tranches d'âges les plus éloignées de l'emploi (**jeunes moins de 30 ans et seniors plus de 50 ans**). Plus de trois personnes sur quatre **n'ont pas le Bac** (**76%**). Elles trouvent par le microcrédit et la création de leur propre emploi une possibilité d'insertion professionnelle difficilement réalisable par le salariat. De plus, on dénombre au sein des personnes financées par l'Adie une part importante de créateurs d'entreprises ne sachant au maximum que lire, écrire et compter : **45%** - dont **2%** de personnes illettrées. **9%** des créateurs sont issus d'un **quartier dit « prioritaire »**. Enfin, **62%** des micro-entrepreneurs financés par l'association en Centre Val de Loire sont **allocataires d'un minima social**.



62%

des entrepreneurs perçoivent les minima sociaux vs 5,5% au national



45%

des entrepreneurs sont sans diplôme vs 12% au national



83%

des entrepreneurs étaient sans emploi vs 27% au national



36%

des entrepreneurs sont des femmes vs 33% au national



9%

des entrepreneurs vivent dans un quartier politique de la ville vs 7% au national

La répartition sectorielle des nouvelles entreprises financées par l'Adie dans le Centre – Val-de-Loire est stable : avec **42%** des créations, le **commerce** est majoritaire. Ce secteur, souvent peu exigeant en formation initiale et en capital de départ, convient bien aux micro-entrepreneurs financés par l'association. Le financement de l'Adie sert pour **35%** à l'achat de **matériel**, pour **32%** à l'achat d'un **véhicule**, pour **15%** pour l'achat de **stock**, pour **8%** à de **la trésorerie** et pour **5%** pour un **local**.



42%

dans le secteur du commerce



28%

dans le secteur des services



4%

dans le secteur du transport

84% des créateurs d'entreprise financés par l'Adie choisissent le statut de l'entreprise individuelle et **75%** optent spécifiquement pour le régime **de la microentreprise**. En effet celui-ci est bien adapté au public de l'Adie. Outre la simplicité des formalités d'inscription, il permet un meilleur pilotage de l'activité grâce à une visibilité de l'échéancier de paiement des cotisations sociales, proportionnées à la santé de l'entreprise.

AGIR AU QUOTIDIEN DANS LA DUREE

Le porteur de projet au centre de la mise en œuvre de l'action de l'Adie

Chacun, salarié comme bénévole de l'association, est mobilisé tout au long du parcours du créateur d'entreprise pour l'aider à trouver des solutions aux difficultés auxquelles il doit faire face et ainsi donner le droit à l'initiative économique.

L'ACCUEIL : ORIENTER VERS LA SOLUTION ADAPTEE

La multiplicité des démarches, des organismes et des interlocuteurs peut freiner les initiatives des porteurs de projet. C'est pourquoi l'Adie s'efforce de rendre son accueil accessible et très réactif. Le numéro cristal unique de l'Adie donne accès à une plateforme téléphonique nationale qui garantit un accueil à tout moment de la journée et, suite à la réalisation d'un premier diagnostic, à la mise en place d'un rendez-vous rapide avec un conseiller dans l'antenne la plus proche, grâce à une gestion centralisée des agendas. L'accueil, temps individuel ou collectif de sensibilisation, permet d'établir un diagnostic et, quand cela est pertinent, de proposer un microcrédit aux porteurs de projet avec si nécessaire un accompagnement amont court pour concrétiser le projet de création d'entreprise. En 2017, 1 004 personnes nous ont contactés et 673 ont été reçues pour une étude personnalisée de leur projet.

L'INTERMEDIATION BANCAIRE : VALORISER LES POINTS FORTS ET TRAVAILLER SUR LES POINTS FAIBLES POUR TROUVER LA SOLUTION DE FINANCEMENT ADEQUATE

L'accès à un microcrédit de l'Adie repose sur l'adéquation du porteur face à son projet, sur la pertinence de son besoin de financement pour réaliser ce dernier et sur sa capacité de remboursement.

Un accompagnement financier est réalisé individuellement par un conseiller, auprès de chaque porteur de projet concerné, pour définir la solution de financement la mieux adaptée (microcrédit éventuellement couplé à un prêt d'honneur). Le conseiller Adie effectue une analyse complète et instruit les dossiers de demande de financement qu'il présente pour décision au comité de crédit. Il est également chargé du suivi du bon remboursement du prêt. Il joue un rôle pivot dans la mise en place de l'accompagnement et le suivi des créateurs dans la durée. Dans le cas où le financement n'est pas possible, une solution alternative est proposée au porteur de projet : accompagnement plus approfondi de sa situation financière ou de son projet, orientation vers une structure partenaire avec des solutions de financement mieux adaptées à ses besoins.

Par ailleurs, l'Adie propose aussi une solution de financement pour les personnes ayant une démarche active de retour à l'emploi salarié et qui n'ont pas accès au crédit bancaire. Un prêt peut être octroyé pour financer un permis de conduire, réparer ou acheter un véhicule. Cette offre s'est fortement développée en 2017 : +27% par rapport à 2016.

L'ACCOMPAGNEMENT : RENFORCER LA PERENNITE ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'accompagnement du créateur dans la durée afin de maximiser la pérennité de son entreprise est une priorité de l'Adie : développement commercial, permanences administratives, tutorat, conseil juridique, ...

À travers ces différents services, ce sont 430 personnes qui ont été accompagnées en 2017, avec entre autres :

- 47 personnes accompagnées pour le montage de leur projet
- 379 personnes suivies de manière personnalisée pour le développement de leur entreprise
- 14 personnes bénéficiant d'un rendez-vous avec un expert-comptable, avocat...
- 2 personnes reçues en permanence administrative

REGAIN

Par « Regain », l'Adie désigne un projet qui vise à mieux déployer l'offre de microcrédit accompagné dans les zones les moins densément peuplées. Seuls 10 % des 354 points d'accueil de l'Adie, pour l'essentiel des permanences rurales assurées une à deux fois par mois, étaient situées en 2014 dans une Zone de Revitalisation Rurale. Dans ces ZRR, le parcours des porteurs de projets financés et accompagnés par l'Adie est revisité pour contourner les contraintes liées à l'isolement géographique. Il vise à réduire le délai d'attente avant rendez-vous et à minimiser les déplacements. Il offre la possibilité d'instruire les demandes de microcrédit à distance (par téléphone ou internet) et propose un accompagnement renforcé à domicile ou sur le lieu d'activité.

L'antenne Regain basée à Bourges couvre le Cher et l'Indre et a permis de financer et d'accompagner plus de 70 personnes dans le cadre d'un projet de création d'entreprise ou d'un retour à l'emploi en 2017.

AGIR ENSEMBLE

L'Adie travaille avec de nombreux partenaires, afin que le plus grand nombre bénéficie de son action

RENFORCER LES PARTENARIATS

Mener un travail de sensibilisation et d'information permanent est indispensable, tant auprès du public cible que des prescripteurs potentiels. Le travail avec les prescripteurs s'effectue tout au long de l'année par des rencontres, par la tenue de permanences dans leurs locaux ou encore par l'organisation d'événements communs.

PROXIMITE

Afin d'apporter une réponse adaptée aux personnes qui ont besoin d'un soutien dans leur démarche entrepreneuriale, nous avons décidé de renforcer notre travail de proximité. Pour ce faire, nous travaillons régulièrement avec les services de développement économique des différentes collectivités locales de la région, ainsi qu'avec les missions d'insertion. Enfin, nous intervenons auprès de nombreux référents sociaux/centre sociaux afin de présenter notre offre de service et ainsi accroître notre visibilité.

En avril 2017, l'Adie a ouvert une nouvelle permanence au Centre Social Intercommunal du Véron à Avoine, afin de rendre accessible ses services dans le Chinonais (Sud de l'Indre-Et-Loire). Cette permanence est tenue par un bénévole qui travaille en coordination avec le conseiller du département. Elle est réalisée en partenariat avec l'association « Info Emploi et Services ». Ce nouveau partenaire permet à un public éloigné des centres urbains de nous connaître, en particulier des demandeurs d'emploi.



Par ailleurs, l'Adie était présente sur différents forums de l'emploi, tel que celui de Sully-sur-Loire, l'occasion de rencontrer les acteurs locaux et de rencontrer des porteurs de projet.

« LES RENDEZ-VOUS DE L'ADIE »

Avec la volonté d'inscrire en continu son action « au cœur du combat pour l'emploi », l'Adie a revisité, en 2017, ses différentes campagnes annuelles en les renommant « les rendez-vous de l'Adie ». Au programme, dans tout le Centre – Val-de-Loire : des ateliers et rencontres pratiques sur le microcrédit pour informer et accompagner les futurs entrepreneurs qui souhaitent libérer leurs énergies créatrices. L'objectif principal de ces « Rendez-vous » est de faire connaître au plus grand nombre le microcrédit comme une solution de financement pour les créateurs d'entreprise n'ayant pas accès au crédit bancaire.

- Lors de la 1^{ère} édition de l'Adie Festival en février 2017, Mme Vanneau de la RAM est venue à l'Adie pour tenir un stand et informer le public sur la protection social du travailleur indépendant et du conjoint collaborateur.



- Lors des RDV de l'Adie en juin 2017, nous avons participé au "Rendez-vous pour l'emploi" organisé le mardi 6 juin, par Orléans Métropole et Pôle Emploi à Saint Jean le Blanc. Une trentaine d'entreprises étaient présentes ainsi qu'une dizaine d'organismes d'aide à la création d'entreprise.



- Lors des RDV de l'Adie en octobre 2017, une permanence a été tenue au sein de l'association Pass'Emploi Service : 5 personnes ont été sensibilisées au Microcrédit.

ACTIONS POUR LES GENS DU VOYAGE

Les gens du voyage représentent un public particulièrement précaire, pour qui l'emploi salarié stable est souvent inaccessible. Le développement d'une activité indépendante est ainsi une solution très fréquemment envisagée par ce public. L'Adie aide ces personnes en leur donnant accès une solution de financement autrement impossible. Elle encourage aussi à la formalisation des activités, et elle sécurise les créateurs et leurs clients en proposant des solutions de micro-assurances adaptées à leurs spécificités, comme la multi-activité ou la domiciliation en caravane. Dans le Loiret, un lien a été créé entre l'Adie et l'Association Départementale Action pour les gens du Voyage 45 (ADAGV45) pour suivre au mieux les familles installées sur l'aire d'accueil d'Orléans la Source.

ACTIONS POUR LES PERSONNES ISSUES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Depuis 1990 et les premiers microcrédits de l'Adie délivrés en Seine-Saint-Denis, les quartiers de la politique de la ville sont au cœur des priorités de l'Association et de son action. Ces quartiers sont en effet un formidable réservoir d'initiatives entrepreneuriales bien que leurs habitants soient confrontés à de nombreux obstacles : manque de fonds pour investir et se développer, difficulté d'accès au crédit bancaire, accompagnement insuffisant.

En 2017, plusieurs actions ont été mises en place :

- Renforcement de notre présence sur certains marchés comme celui de l'Argonne à Orléans (au cœur du QPV). Nous avons pu échanger avec des personnes déjà financées par l'Adie qui nous ont mis en relation avec d'autres vendeurs et ainsi, nous ont permis de présenter notre action à une quinzaine de vendeurs indépendants.
- Participation aux forums emploi et création d'entreprise dans les quartiers comme celui organisé au quartier « le Hameau » de Sully Sur Loire (45).
- Accueil de porteurs de projets au quartier Sanitas de Tours
- Rencontre d'habitants du quartier Pont Bordeau à Saint de Braye en partenariat avec l'Aselqo par une participation à leurs « petits déjeuners du jeudi ».
- Action de sensibilisation dans le quartier le Plateau de Montargis (rencontre des habitants, distribution de flyers, participation au BGE bus, participation au forum emploi du Pimms).
- Participation à la semaine « créer ma boîte je me lance ! », en partenariat avec BGE Cité et Aselqo Dauphine, avec l'animation de l'atelier « comment lancer ma boîte ! » le jeudi 4 avril
- A la demande de « Ville au carré », une présentation a été réalisée devant les acteurs de la politique de la ville de la région le 28 juin à la journée « Entreprendre dans les quartiers de la région Centre - Val-de-Loire », sur le thème des outils numériques développés par l'Adie pour favoriser l'entrepreneuriat.
- Participation au BGE BUS dans le quartier Charles Peguy à Amboise (37) le 17 juillet afin de rencontrer les habitants et les sensibiliser à l'accompagnement et au financement de l'entrepreneuriat.



DIVERSIFICATION DE NOS PARTENARIATS

En 2017, l'Adie a signé une nouvelle convention avec le Conseil départemental du Loiret. L'objectif s'inscrit dans la volonté du département d'accompagner vers l'insertion économique et professionnelle les allocataires du RSA. L'Adie s'engage à financer et accompagner 20 allocataires, et à permettre à 40% d'entre eux de sortir du dispositif grâce à la création ou le développement de leur activité indépendante.

L'INTER-RESEAUX

En 2017, l'Adie, et ses 4 partenaires : l'Union Régionale des BGE, Centre Actif, Initiative Centre et Réseau Entreprendre Val de Loire, réaffirment leur engagement mutuel au sein de l'INTER-RESEAUX. Notre objectif demeure de renforcer la complémentarité de notre offre au service des créateurs d'entreprise et de nos partenaires publics et privées. En 2017, nous agissons pour renforcer la coordination de nos équipes opérationnelles au plus proche du terrain.



ADIE REUSSITE

Gwenaëlle, vendeuse de produits naturels à domicile

Après une Licence de physique, Gwenaëlle change de voie et décide de devenir vendeuse à domicile indépendante.



Suite à l'obtention d'une licence de physique, Gwenaëlle se rend compte que les débouchés professionnels de ce secteur sont limités. Au même moment, son conjoint se lance dans une carrière militaire et est amené à déménager fréquemment. Souhaitant être mobile et aménager son emploi du temps en fonction de son conjoint et sa famille en devenir, elle se met en quête d'un travail réunissant ces critères. Elle découvre le métier de vendeur à domicile indépendant et entre en contact avec la marque de cosmétiques et compléments alimentaires naturels LR.

Elle obtient son agrément en 2014, suit des formations au métier de vendeur à domicile et découvre les produits de la marque. Nouvelle ambassadrice,

Gwenaëlle effectue des réunions de découverte des produits à son domicile ou au domicile de ses clients, tout en apportant des conseils d'utilisation adaptés à chacun. En parallèle, elle donne des cours de physique pour arrondir ses fins de mois.

Passionnée et souhaitant vivre pleinement de son activité, elle décide de former des filleuls qui seront à leur tour ambassadeur de la marque LR. Pour cela, elle rencontre Aurélie, conseillère crédit à l'Adie et contracte un prêt afin d'acheter les solutions pour former les futurs ambassadeurs. Elle souscrit également à une assurance de responsabilité civile.

« L'Adie a permis à mon activité de se développer en m'apportant des conseils et un financement. »

Gwenaëlle parvient à diminuer le nombre de cours de physique à domicile. Elle réalise un à deux ateliers par jour et développe son réseau de filleuls qui lui permet de dégager des revenus supplémentaires, en fonction des ventes réalisées par ces derniers.

A terme elle souhaite arrêter de donner des cours de physique et investir son temps exclusivement à la vente à domicile et à la formation de filleuls.

AGIR POUR GAGNER EN EFFICACITE

Pour améliorer l'impact de notre action

L'action de l'Adie en Centre - Val-de-Loire en 2017 continue de s'inscrire pleinement dans la dynamique du plan triennal 2015-2017 : financer et accompagner le plus grand nombre, avec une plus forte valeur ajoutée pour soutenir les entrepreneurs dans la durée.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA DUREE des créateurs n'ayant pas accès au crédit bancaire pour les aider à consolider et à développer leurs entreprises

Diversification de notre offre d'accompagnement

Déploiement d'un module de formation dont l'objectif est de **faire monter en compétence le créateur d'entreprise dans sa position de dirigeant de TPE** avec la mise en place de :

- **Atelier Form'Adie** : L'Adie réalise cet atelier localement, il a déjà été réalisé à Orléans. Il accueille 5 à 10 personnes. Il vise les entrepreneurs individuels très proches de la création ou qui viennent de créer. Il s'agit de les préparer à prendre en compte l'ensemble des fonctions du chef d'entreprise : commercial, organisationnel, gestion, finance. La démarche est pédagogique, adaptée à tous les niveaux de formation, basée sur le projet de l'entrepreneur et l'échange entre les participant. La finalité est de faire prendre conscience au nouvel entrepreneur qu'il ne doit négliger aucun aspect de son entreprise pour la développer et la pérenniser. L'entrepreneur individuel est souvent seul, il doit être polyvalent. Il s'agit aussi de l'encourager à faire appel aux dispositifs d'accompagnement post-crédation à sa disposition.
- **Service Adie Montage** : depuis septembre 2017, dans le Loiret, l'Adie propose de construire avec le porteur de projet un prévisionnel au plus proche de la réalité qui doit valider la faisabilité économique de son projet. Cet outil d'accompagnement est mobilisé quand la situation du porteur de projet ne permet pas de solliciter nos partenaires de montage habituel. Il s'agit d'un accompagnement court (1 à 3 rendez-vous) qui doit faciliter la concrétisation du projet avec l'accès au financement Adie, ou permettre au porteur de réorienter son projet si cela est nécessaire. Deux bénévoles ont été formés pour réaliser cette mission. 6 entrepreneurs ont pu bénéficier de ce service en 2017.
- **Rencontre avec un expert du régime social des indépendants**. L'Adie avec un expert du régime social des indépendants, (soit un représentant de la RAM ou du RSI), vient présenter les droits et devoirs pour bénéficier de la couverture sociale des travailleurs indépendants. 2 focus sont réalisés :
 - o Le premier sur la **CMU et la CMU-C**. Le public de l'Adie peut être touché par la pauvreté. Il est essentiel de leur apporter un conseil sur ce droit pour les rassurer dans leur démarche de création et les protéger ainsi que leur famille.
 - o Le second sur le **statut du conjoint collaborateur**. Ce statut concerne très majoritairement les femmes, sa diffusion permet de réduire leur précarité en leur offrant une meilleure couverture sociale et une reconnaissance professionnelle.

DEVELOPPEMENT DE NOS SERVICES FINANCIERS pour répondre au mieux aux besoins des porteurs de projet

Elargissement des règles d'accès aux Prêts d'honneur

Le public auquel l'Adie s'adresse a, dans la très grande majorité des cas, peu ou pas d'apport personnel. Le financement de l'intégralité des besoins par du crédit à court terme place donc les entrepreneurs dans une situation risquée en amenant à un endettement conséquent au regard des budgets personnels et des ressources générées par les activités.

L'Adie a **redéfini sa stratégie en matière de prêt d'honneur** afin de permettre à **tous les créateurs qui en ont besoin d'en bénéficier** à hauteur de 1/3 du besoin de financement, dans la limite d'un besoin de financement total de 10 000€ et avec un maximum de 3 000€ pour le prêt d'honneur. Pour les jeunes dont les apports personnels sont particulièrement faibles et les budgets particulièrement serrés, la part du prêt d'honneur est portée à 50% du besoin de financement, toujours dans une limite de 3 000 euros. Avec 114 prêts délivrés dans le Centre – Val-de-Loire pour plus de 186 000€, l'activité des prêts d'honneur s'est fortement développée en 2017.

Une nouvelle assurance auto

Avec **46 contrats** souscrits en 2017, l'activité de micro-assurance de l'Adie dans le Centre – Val-de-Loire a augmenté de **10%** par rapport à 2016. En plus des 4 types d'assurances déjà disponibles, l'Adie propose une **nouvelle assurance auto à tous ses emprunteurs**, entrepreneurs individuels ou salariés. Cette offre construite avec Allianz va de la couverture minimale, la responsabilité civile automobile, jusqu'à l'assurance tous risques. Les tarifs dépendent d'un nombre limité de critères :

puissance fiscale du véhicule, bonus, âge, antériorité d'assurance, du permis et sinistralité. Les franchises sont faibles et les indemnités optimisées pour les véhicules de plus de huit ans. L'objectif de cette micro-assurance est de [garantir la mobilité des entrepreneurs soutenus par l'Adie afin de préserver leur emploi ou leur activité](#). Après une phase d'expérimentation en 2016 donnant lieu à la souscription d'une centaine de contrats sur trois régions de France, le déploiement dans tous les départements du Centre a eu lieu au premier trimestre 2017.

LE DIGITAL pour promouvoir l'entrepreneuriat et les entrepreneurs

En janvier 2017, un nouveau site Adie a vu le jour : <http://www.rdv-adie.org>

Notre ambition pour le [festival Adie](#) de février 2017 a été de créer un site dynamique, comme un magazine en ligne. En plus [d'annoncer des événements pendant nos campagnes](#), nous avons [créé une page par créateur](#), qui présente son parcours et son activité afin de proposer un jeu de miroir inspirant pour tout visiteur du site.

Ce site nous permettra de créer du « bouche à oreille » de manière organique, grâce à la création de 500 contenus viraux !

Depuis juin 2016 les personnes financées par l'Adie ont accès à un [espace client](#) et peuvent ainsi obtenir les principales [informations sur leur\(s\) prêt\(s\)](#), [effectuer des paiements par carte bancaire et accéder aux coordonnées](#) et agenda de leur conseiller. En améliorant la qualité de service, l'Espace Client a un effet positif tant sur la prescription par le bouche-à-oreille que sur la relation avec nos clients et sur notre capacité à mieux les accompagner dans la durée.

L'ORGANISATION INTERNE de l'Adie : passage à la Gestion Electronique des Données

Satisfaire toujours plus et toujours mieux les entrepreneurs accompagnés passe aussi par une meilleure organisation interne de nos outils et de nos procédures. Ces derniers sont pour beaucoup dépendants du papier. Or, pour pratique qu'il soit, le document papier présente bien des inconvénients dans l'exercice de nos activités. Par ailleurs, réduire notre consommation de papier est un moyen de protéger l'environnement.

L'Adie, fidèle à sa volonté d'innover et de se moderniser, a choisi de dématérialiser la gestion des informations, notamment pour ce qui est du parcours d'accompagnement et de financement des porteurs de projets. L'ensemble du process a été revu à cette occasion et gagne en fluidité. Gain de temps pour les porteurs de projet aussi bien que pour les équipes de l'Adie.

ADIE REUSSITE

Fabrice, jardinier micro-franchisé à Bourges dans le Cher



jardinier à son compte grâce à la microfranchise.

Passionné de jardinage, Fabrice quitte son entreprise des télécoms pour entretenir les espaces verts de ses voisins en tant que jardinier microfranchisé.

Jardiner en rentrant du boulot le soir et à volonté le week-end, certains s'en trouvent bien. Fabrice préférerait désherber, tondre, tailler, couper et planter toute la semaine ! Un jour, il décide de se reconverter : il quitte l'entreprise des télécoms où il travaille depuis des années, et se forme pendant un an à l'entretien des espaces verts. Puis il découvre qu'il peut faire ce nouveau métier, comme

« J'ai pris le temps de bien préparer mon projet et j'ai été attentif à tous les conseils »

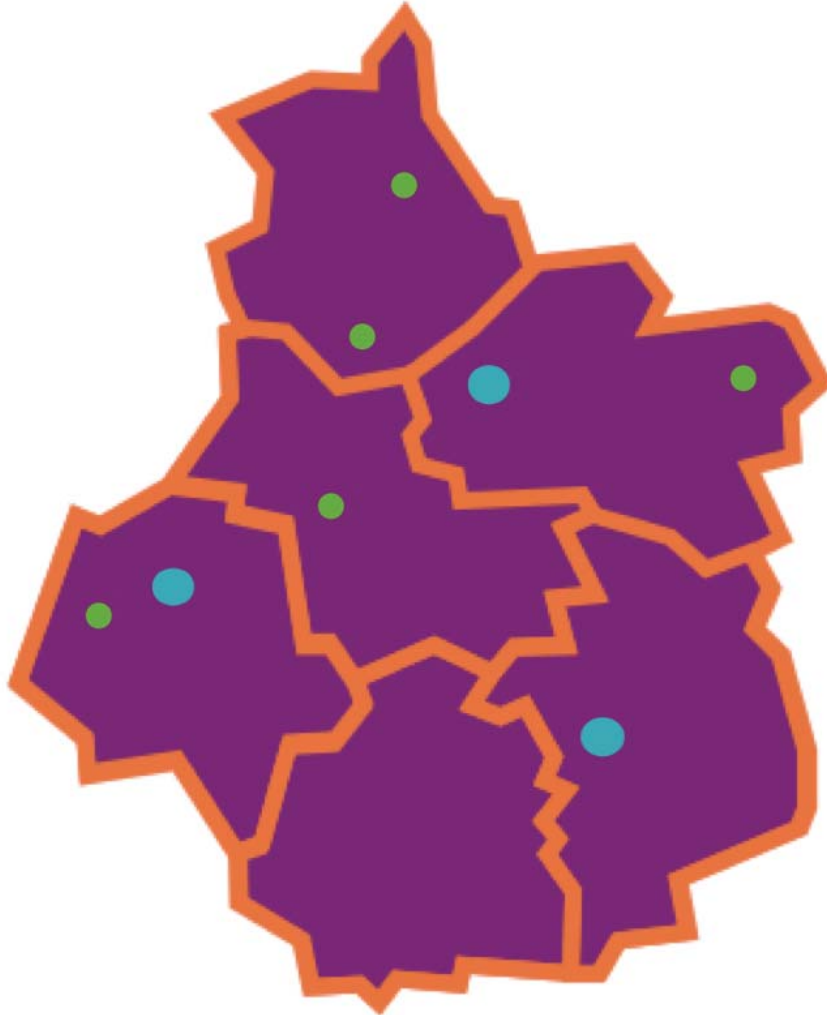
Convaincu par la qualité des outils et de l'accompagnement fournis par le réseau de microfranchise « O2 Adie Petit jardinage », Fabrice se rend à l'antenne Adie de Bourges afin de demander une aide financière. Grâce à la conseillère locale de l'association, Aurélie, il obtient le microcrédit nécessaire et démarre son activité en janvier. Aidé dans le développement et la gestion de son entreprise par le franchiseur O2 et un bénévole Adie, Fabrice voit aujourd'hui son activité florissante !

Fabrice est membre du réseau « O2 Adie Petit jardinage », l'un des quatre réseaux de microfranchise solidaire encouragés par l'Adie.

AGIR AU CŒUR DES TERRITOIRES

Pour être au plus proche de notre public

UN ANCRAGE TERRITORIAL DENSE : 8 antennes et permanences – 4 salariés et 15 bénévoles



OUVERTURE DE TROIS NOUVELLES PERMANENCES A BLOIS (41), AVOINE (37) ET CHATEAUDUN (28)

L'Adie renforce et adapte sa présence dans le Centre - Val-de-Loire avec l'ouverture d'une nouvelle permanence à Avoine, le déplacement de la permanence de Blois au sein du LAB d'Agglopolys, et la signature d'une convention de mise à disposition de locaux avec la Maison de l'Etat de Châteaudun. Cela s'inscrit dans le souhait de rendre les services de financement et d'accompagnement de l'association encore plus accessibles aux créateurs d'entreprise sur toute la région.

ADIE REUSSITE

Hervé, Agence de voyages pour personnes handicapées



Herve Samagalski a d'abord passé un brevet de technicien agricole puis un BTS de gestion. Il a ensuite obtenu une licence en gestion de patrimoine.

Après plusieurs expériences (gestion de patrimoine, vente de panneaux photovoltaïques...), il intègre, comme salarié une agence de voyages spécialisée dans le handicap en 2014.

Il a ainsi découvert un secteur d'activité le passionnant. C'est donc tout naturellement qu'il a décidé de créer sa propre agence en étant respectueux de la législation et du client.

Il a mis 6 mois pour monter son projet avec l'aide de la BGE. L'Adie lui a ensuite prêté 6 000€ ce qui lui a permis de financer ses frais d'installation et surtout le coût de la garantie financière.

BE HANDI agence de voyages dédiée aux personnes en situation de handicap a ainsi vu le jour fin 2015 sous la forme d'une SASU.

Partant du principe que le handicap ne doit empêcher personne de partir en vacances, BE HANDI organise des séjours selon les envies du client (lieu de séjour, durée choix du type d'hébergement) en tenant compte de la nature du handicap. L'atout de BE HANDI c'est d'attribuer un accompagnateur spécialisé pour chaque client. L'accompagnateur est obligatoirement qualifié (aide-soignant ...) et salarié pour la durée du séjour.

L'entreprise vient d'investir dans un local et a embauché une salariée. Elle va développer son activité en visant l'Europe et ainsi proposer de recevoir des handicapés des pays voisins en France.



Ce rapport est cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Centre – Val-de-Loire



Adie - Association pour le droit à l'initiative économique
7 rue des Lavandières - 45100 ORLEANS
Tél.: 09 69 32 81 10
Mail : idf@adie.org
www.adie.org
www.facebook.com/association.adie.centre.valde Loire/
[@adieorg](https://twitter.com/adieorg)

L'action de l'Adie est co-financée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds Européen de
Développement Régional.

